DEMANDE DE VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE

Veuillez trouver ci-joint le livret de présentation des acquis de l'expérience **(Livret 2) pour le**

DIPLOME D'ETAT D'ACCOMPAGNANT EDUCATIF ET SOCIAL

Diplôme rénové

(Arrêté du 30 août 2021)

Nom et prénom du candidat :

Référence dossier : ☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐ (13 chiffres)

1. Une fois complété, gardez l'original du Livret 2 qui vous servira lors de l'entretien avec le jury.
2. **Transmettez votre dossier par voie numérique en vous connectant sur votre Espace personnel candidat** accessible à partir de la page d'accueil du site https://vae.asp-public.fr/.

A titre dérogatoire, si vous avez rédigé votre livret 2 de **manière manuscrite**, vous pourrez toutefois nous l'adresser par voie postale en un exemplaire : il sera alors numérisé par nos soins en noir et blanc.

à

Agence de services et de paiement
Direction Régionale Nouvelle-Aquitaine
UNACESS – Gestion des livrets 2
8 place Maison Dieu – CS 90002
87001 LIMOGES CEDEX 1

ASP 0901 04 22

MINISTÈRE
DES SOLIDARITÉS
ET DE LA SANTÉ
Liberté
Égalité
Fraternité

NOM :

Prénom :

VALIDATION des ACQUIS de l'EXPERIENCE

(art. L. 613-3 du code de l'éducation)

Diplôme d'État d'accompagnant éducatif et social

(Arrêté du 30 aout 2021 relatif au
diplôme d'État d'accompagnant éducatif et social)

Diplôme visé

ACCOMPAGNANT EDUCATIF ET SOCIAL

Votre identité

Madame ☐ Monsieur ☐

Nom de naissance :

Nom d'usage :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Code postal : Commune :

Adresse mail

Tél. domicile :..... Autre (travail, portable) :

Adresse professionnelle (facultative) :

Code postal :

Commune :

Adresse mail professionnelle :

SOMMAIRE

	Page
Déclaration sur l'honneur	4
PARTIE I : VOS MOTIVATIONS	6
PARTIE II : VOTRE PARCOURS	8
A - Votre parcours professionnel	8
B - Vos activités bénévoles	11
PARTIE III : VOTRE PARCOURS DE FORMATION	13
A – Diplômes ou titres obtenus et AFGSU niveau 2	13
B – Formation continue	15
PARTIE IV : DESCRIPTION DE VOTRE EXPERIENCE ET DE VOS ACQUIS PROFESSIONNELS EN LIEN DIRECT AVEC LE DIPLÔME	16
A – Expérience n°1	16
B– Expérience n°2	18
C – Expérience n°3	20
TABLEAU DE SYNTHESE DES DOCUMENTS	22

Déclaration sur l'honneur

Information sur les risques encourus en cas de fraude

L'administration se réserve la possibilité de vérifier l'exactitude de vos déclarations.
En cas de fausses déclarations, l'obtention du diplôme vous sera refusée, et l'administration sera susceptible de dénoncer cette fraude au procureur de la République en application de l'article 40 du code de procédure pénale.

La loi punit quiconque se rend coupable de fausses déclarations :
"*Constitue un faux toute altération frauduleuse de la vérité, de nature à causer un préjudice et accomplie par quelque moyen que ce soit, dans un écrit ou tout autre support d'expression de la pensée qui a pour objet ou qui peut avoir pour effet d'établir la preuve d'un droit ou d'un fait ayant des conséquences juridiques. Le faux et l'usage de faux sont punis de trois ans d'emprisonnement et de 45.000 euros d'amende*." (Code pénal, art. 441-1)
"Le fait de se faire délivrer indûment par une administration publique ou par un organisme chargé d'une mission de service public, par quelque moyen frauduleux que ce soit, un document destiné à constater un droit, une identité ou une qualité ou à accorder une autorisation, est puni de deux ans d'emprisonnement et de 30.000 euros d'amende." (Code pénal art. 441-6).

Sont également punissables :

- Le plagiat, qui consiste à intégrer dans son travail (copie, dossier...) l'intégralité ou des extraits d'une autre œuvre dont on n'est pas l'auteur, sans mention de la source, est une contrefaçon constitutive d'une fraude, en application des articles L335-2 et L335-3 du code de la propriété intellectuelle ;
- La substitution d'identité lors du déroulement des épreuves ;
- Tout faux et usage de faux d'un document délivré par l'administration (falsification de relevé de notes ou de diplôme, falsification de pièce d'identité…).
- La corruption ou tentative de corruption d'un agent de la fonction publique en vue d'obtenir des documents confidentiels. »

Cette liste n'est pas exhaustive.

Deux types de sanction peuvent vous être appliqués :

1. Les sanctions administratives
Selon l'article R.335-9 du code de l'éducation, « en cas de plagiat du dossier de validation, le ministère ou l'organisme certificateur peut, après que le candidat a été mis en mesure de présenter ses observations, refuser de délivrer ou retirer la certification ou les parties de certification attribuées par le jury. »

2. Les sanctions pénales

Toute fraude commise dans les examens qui a pour objet l'acquisition d'un diplôme délivré par l'Etat constitue un délit (références : article L.331-3 du code de l'éducation et loi du 23 décembre 1901 réprimant les fraudes dans les examens et concours publics).

Je déclare sur l'honneur :

- ☐ Avoir pris connaissance des informations relatives aux fraudes aux examens ;
- ☐ Attester que les situations décrites relèvent uniquement de ma pratique ou de mon expérience professionnelle ;

Fait à ……, le …… / ……. /

Nom, prénom :

Signature :

PARTIE I : VOS MOTIVATIONS

Expliquez les raisons de votre démarche et de votre choix de diplôme (ou des blocs de compétences à acquérir dans le cadre d'une acquisition d'un ou plusieurs blocs de manière indépendante) par rapport à votre projet professionnel ou personnel.

(Suite de la rédaction : vos motivations)

PARTIE II : VOTRE PARCOURS

Cette partie vous permet de faire état de vos expériences en parmi lesquelles celles en qualité de salarié ou non salarié et également de bénévolat ou de volontariat, de sportif de haut niveau inscrit sur la liste mentionnée au premier alinéa de l'article L. 221-2 du code du sport ou dans le cadre de responsabilités syndicales, d'un mandat électoral local ou d'une fonction élective locale.

A -Votre parcours professionnel

Présentez l'ensemble de votre parcours professionnel. Pour cela, inscrivez chacun des emplois que vous avez occupés jusqu'à ce jour, y compris celui que vous occupez actuellement.
Les emplois que vous allez indiquer peuvent être ou non en rapport avec votre demande de validation des acquis de l'expérience.

Pour l'emploi ou les emplois les plus importants par rapport au diplôme d'accompagnant éducatif et social détaillez deux activités au moins réalisées dans chacun des blocs de compétences à valider
Emploi occupé (indiquez la ligne du tableau correspondante)
Le service, la structure ou le lieu dans lequel vous avez travaillé : Quelles étaient vos principales activités dans cet emploi ? (Par exemple, que faisiez-vous dans une journée ?) Vos activités ont-elles évolué en cours d'emploi ?
Auprès de quels publics êtes-vous intervenu ? (enfants handicapés, adultes handicapés, personnes âgées …)

Période d'emploi	Emploi occupé (Indiquez la fonction réellement exercée)	Temps plein / partiel (quotité)	Employeur (nom et adresse de la structure)	Activité principale de la structure	Eventuellement, service ou équipe d'affectation	Public concerné
Du Au						
Du Au						
Du Au						
Du Au						
Du Au						

Du Au						
Du Au						
Du Au						
Du Au						
Du Au						
Du Au						

B - Vos activités bénévoles ou de volontariat, de sportif de haut niveau inscrit sur la liste mentionnée au premier alinéa de l'article L. 221-2 du code du sport ou exercées dans le cadre de responsabilités syndicales, d'un mandat électoral local ou d'une fonction élective locale

Les activités dans la sphère privée ne sont pas prises en compte (exemple : aidants).
Le tableau ci-dessous, vous permet de présenter les activités listées ci-dessus que vous avez éventuellement exercées ou celle(s) que vous exercez actuellement.

Durée d'exercice	**Fonction exercée**	**Temps Consacré *(nb. d'heures / semaine, …)***	**Nom et adresse de la structure**	**Activité principale de la structure**	**Public concerné**
Du Au					
Du Au					
Du Au					
Du Au					

Du Au					
Du Au					
Du Au					
Du Au					
Du Au					
Du Au					
Du Au					

PARTIE III – VOTRE PARCOURS DE FORMATION

A - Diplômes ou titres obtenus à titre d'information et AGSU de niveau 2 (obligatoire): (joindre les photocopies)

Il n'est pas obligatoire d'avoir un diplôme pour se présenter à la validation des acquis de l'expérience pour obtenir le DEAES.

Afin de se voir délivrer le diplôme, il faut détenir l'attestation du suivi de la formation aux gestes et soins d'urgence de niveau 2 (AFGSU niveau 2) en cours de validité. Une photocopie de cette attestation peut être jointe au livret 2. Si au moment de la complétude du livret 2 le candidat ne détenait pas l'AFGSU de niveau 2, il pourra la transmettre aux services de la DREETS, au plus tard, le jour de l'entretien avec le jury.

Le candidat peut se voir dispenser d'un ou plusieurs blocs de compétences s'il est titulaire d'un des diplômes ou titres mentionnés en annexe V de l'arrêté du 30 aout 2021 relatif au DEAES (voir le tableau des dispenses en partie 5 de la notice d'accompagnement).

Diplômes/titres	Année d'obtention	Lieu d'obtention

B - Formation continue (à titre d'information)

Il n'est pas obligatoire d'avoir suivi des formations continues pour l'obtention du diplôme par la voie de la VAE. Il s'agit uniquement d'un élément d'information de votre parcours

Intitulé de la formation	Année ou période	Durée totale en heures	Organisme de formation ou formateur et lieu de formation	Objectifs et contenus de la formation *Indiquez si vous avez obtenu une attestation, un certificat ou un diplôme*

PARTIE IV : DESCRIPTION DE VOTRE EXPERIENCE ET DE VOS ACQUIS PROFESSIONNELS EN LIEN DIRECT AVEC LE DIPLÔME

A - EXPERIENCE N° 1

Relatez votre expérience

Mettez en avant votre implication personnelle. Pour cela, aidez-vous d'une rédaction à la première personne du singulier.

*Précisez, à l'aide du tableau ci-dessous, **les activités** en lien direct avec le diplôme, que vous avez mises en œuvre au cours de cette expérience (reportez- vous au référentiel activité du diplôme)*

S'agissant de la répartition de votre temps consacré à ces différentes activités, donnez des indications, mêmes approximatives, sur le temps consacré à chacune d'entre elles.

Principales activités ou tâches réalisées en lien direct avec le diplôme	**Temps consacré, approximativement, à l'activité**	**Public concerné**

B - EXPERIENCE N° 2

Relatez votre expérience

Mettez en avant votre implication personnelle. Pour cela, aidez-vous d'une rédaction à la première personne du singulier.

*Précisez, à l'aide du tableau ci-dessous, **les activités** en lien direct avec le diplôme, que vous avez mises en œuvre au cours de cette expérience (reportez- vous au référentiel activité du diplôme)*

S'agissant de la répartition de votre temps consacré à ces différentes activités, donnez des indications, mêmes approximatives, sur le temps consacré à chacune d'entre elles.

Principales activités ou tâches réalisées en lien direct avec le diplôme	**Temps consacré, approximativement, à l'activité**	**Public concerné**

C - EXPERIENCE N° 3

Relatez votre expérience

Mettez en avant votre implication personnelle. Pour cela, aidez-vous d'une rédaction à la première personne du singulier.

*Précisez, à l'aide du tableau ci-dessous, **les activités** en lien direct avec le diplôme, que vous avez mises en œuvre au cours de cette expérience (reportez- vous au référentiel activité du diplôme)*

S'agissant de la répartition de votre temps consacré à ces différentes activités, donnez des indications, mêmes approximatives, sur le temps consacré à chacune d'entre elles.

Principales activités ou tâches réalisées en lien direct avec le diplôme	**Temps consacré, approximativement, à l'activité**	**Public concerné**

Ce document peut être dupliqué en tant que de besoins en fonction du nombre d'expériences professionnelles.

TABLEAU DE SYNTHESE DES DOCUMENTS

N°	Page de référence[1]	Nature du document
1		
2		
3		
4		
5		
6		
7		
8		

[1] **Indiquez le numéro (ou les numéros) de page du présent livret à laquelle ce document se réfère.**